

**Implementation of the Safer Social Networking Principles for the EU:
Testing of 20 Social Networks in Europe
February 2010**

DAILYMOTION

Cédric FLUCKIGER, Université de Lille

Introduction

Information générale sur Dailymotion

Comme Dailymotion l'énonce dans sa propre auto-déclaration : "Dailymotion est davantage une plate-forme vidéo qu'un "service de réseau social". Par conséquent, un certain nombre des questions et tests proposés dans la méthodologie d'évaluation ne sont pas pertinents (p. ex. : absence de possibilité de signaler facilement un comportement, seuls les contenus abusifs peuvent être signalés). Néanmoins, pour diffuser une vidéo, les utilisateurs doivent s'inscrire et obtenir un profil. Les utilisateurs peuvent commenter les vidéos d'autres utilisateurs, envoyer des messages à d'autres utilisateurs, les ajouter à leur liste d'amis. Dailymotion fournit donc quelques outils qui donnent la possibilité, par exemple, de bloquer un utilisateur, de rejeter ou de supprimer un commentaire, etc. ... L'application présente ainsi certaines des principales caractéristiques des sites de réseau social.

Dailymotion n'a pas été spécialement conçu pour les enfants ou les adolescents, mais ces utilisateurs peuvent accéder à la plate-forme pour explorer les vidéos, créer leur propre profil ou diffuser leurs vidéos. L'auto-déclaration ne spécifie aucun âge limite pour l'inscription sur Dailymotion.

Réalisation de l'évaluation

Évaluateur : Cédric FLUCKIGER, Université de Lille 3.

L'évaluation a été réalisée entre le 25 et le 30 octobre 2009. La langue de l'évaluation était le français. Pour l'évaluation, la résolution de l'écran a été réglée sur 1024*768. Il faut souligner que l'accessibilité et la lisibilité de l'information sont inférieures à cette résolution qu'avec une résolution supérieure. Par exemple, on peut accéder aux conditions d'utilisation et à l'information sur la sécurité à partir d'un menu situé en bas de la page, qui est moins visible avec une configuration de résolution d'écran basse.

Résumé des conclusions

Étant donné que Dailymotion est une plate-forme pour le partage de vidéos, pour les questions relatives à la sécurité et à l'enfance, l'accent est mis sur le contenu adéquat suivant l'âge.

Principales conclusions :

- Il existe un "filtre parental" qui est activé ["ON"] par défaut. Toutefois, ce filtre peut être facilement désactivé ["OFF"], même lorsque l'utilisateur connecté au site est mineur. Ainsi, Lucie Martin, âgée de 11 ans, a pu facilement régler le contrôle parental sur "OFF".
- Le mécanisme de signalement est présent sur chaque vidéo. Il est facile à utiliser et à localiser. Néanmoins, l'information sur le processus de notification peut être consultée dans une section « légale » qui est difficile à trouver et qui manque de clarté. Très peu d'informations sont fournies une fois que le contenu a été signalé.
- Il est facile de bloquer un utilisateur, de supprimer un commentaire ou un message indésirable. Cependant, les outils de notification sont fournis uniquement pour le contenu des vidéos. Il n'existe aucun moyen aisé de signaler le comportement d'un autre utilisateur.
- L'information contenue dans la section légale et dans la section des conditions d'utilisation n'a pas été conçue pour les enfants, les parents ou les enseignants. L'information est parfois difficile à comprendre pour les personnes qui ne sont pas des spécialistes, en particulier pour les enfants.

Résultats de l'évaluation

Principe 1 : Augmenter la sensibilisation sur l'information en matière de sécurité ...

Dailymotion présente une série assez complète de pages consacrées à des considérations « légales », notamment à la protection de l'enfance. Ces pages ne tiennent cependant pas compte des différents types d'utilisateurs potentiels (enfants, parents, enseignants), ni de leurs besoins spécifiques.

Le contenu pourrait être assez difficile à comprendre pour les enfants. Il n'existe aucune page qui leur soit consacrée de manière spécifique. L'information est centrée sur la protection des données, la conservation des données, etc., plutôt que sur la protection des enfants, les risques liés aux contacts, aux comportements ou aux contenus ...

Conformément à l'énoncé de l'auto-déclaration, une vidéo est fournie : "Dailymotion a également publié un clip vidéo d'information destiné aux enfants et aux adolescents, qui définit l'usage sûr et responsable de l'Internet de façon à ce que les jeunes utilisateurs puissent naviguer en toute confiance sur le réseau".

Les conditions d'utilisation font référence au contenu qui n'est pas autorisé sur le site, aux conséquences du non respect des dispositions relatives au contenu illicite, aux spécifications relatives à l'âge. Toutefois, ces informations sont présentées dans un langage "juridique" qui

peut être difficile à comprendre pour les adultes, et qui n'est pas adapté aux enfants (bien que les enfants ne soient pas le public cible du site, ils peuvent néanmoins consulter les vidéos).

Étant donné que Dailymotion est davantage une plate-forme de partage de vidéos qu'un site de réseau social, les risques liés aux contacts font l'objet d'une attention moindre. On peut facilement signaler une vidéo qui est jugée non appropriée, mais il n'existe aucun moyen aisé de signaler un contact.

Principe 2 : Viser à garantir que les services soient appropriés à l'âge des utilisateurs...

Créer un profil

L'auto-déclaration ne contient aucune référence à l'utilisation des cookies. Aucune mention n'est faite non plus à « la promotion de l'application de filtres parentaux qui permettent aux parents de contrôler l'utilisation du service par leurs enfants ». Par conséquent, lorsqu'un enfant (11 ans) crée un compte, il ou elle reçoit un message par courrier électronique, mais ses parents ne sont pas avertis.

Il n'est pas possible de créer un profil avec une adresse existante : un message apparaît dans le formulaire d'inscription, indiquant que l'adresse de courrier électronique a déjà été utilisée.

Dans son auto-déclaration, Dailymotion indique que : « Les utilisateurs français âgés de moins de 18 ans, suivant la date de naissance fournie pendant le processus d'inscription, reçoivent un courrier électronique spécifique leur rappelant les différentes options disponibles sur Dailymotion (partage de vidéos, ajout de commentaires sur les vidéos publiés par d'autres utilisateurs, création de groupes...) et les invitant à regarder avec leurs parents le clip vidéo de l'association E-Enfance mentionné précédemment ».

En effet, dans le message de confirmation reçu via e-mail, deux lignes sont ajoutées lorsque l'utilisateur est âgé de moins de 18 ans : « Afin de participer activement à la sensibilisation sur les risques d'Internet auprès des plus jeunes, Dailymotion coopère étroitement avec l'association E-Enfance. Nous vous invitons à prendre connaissance d'une vidéo expliquant les bonnes pratiques à adapter pour naviguer sans risque : http://www.dailymotion.com/video/x62m01_protegeons-ensemble-dailymotion_people » (traduit par l'évaluateur).

Contrôle parental

Aucun contenu adulte n'est autorisé sur le site. Cependant, on peut trouver sur le site un contenu que Dailymotion considère comme « explicite ». Pour cette raison, Dailymotion fait référence, dans son auto-déclaration, à l'existence d'un mécanisme de contrôle parental : « Une fois que le filtre a été désactivé, l'utilisateur peut accéder au contenu explicite (aucun contenu adulte n'est autorisé sur le site). Pour avoir accès à ce contenu explicite, l'utilisateur doit cependant toujours se connecter ou s'inscrire ET confirmer qu'il a plus de 18 ans ».

L'auto-déclaration indique que « le site fournit un filtre parental, qui est activé [“on”] par défaut. L'utilisateur peut désactiver le filtre parental, mais doit confirmer son âge

préalablement et de manière explicite.” Ce filtre est effectivement activé [“on”] par défaut. Lorsque le filtre est activé, la section des vidéos “sexy” apparaît, mais n’est pas accessible : pour y accéder, l'utilisateur est invité à désactiver le filtre [“off”].

Cependant, il est très facile de désactiver le filtre. L'âge est demandé, mais il suffit à l'utilisateur de cliquer sur le bouton “ J'ai plus de 18 ans”. De plus, il est possible de désactiver le contrôle parental même lorsque l'utilisateur s'est connecté en tant que mineur (Lucie Martin, 11 ans). Il n'existe aucun contrôle pour vérifier que l'utilisateur qui s'est connecté à la plate-forme l'a fait en tant que mineur et affirme avoir plus de 18 ans !

Principe 3 : Favoriser l'utilisation des outils et de la technologie par les utilisateurs ...

L'auto-déclaration indique (au principe N° 6) que “Les comptes d'utilisateurs âgés de moins de 18 ans n'apparaissent pas dans les résultats de recherche.” Pourtant, le test révèle que les utilisateurs âgés de moins de 18 ans apparaissent dans les résultats de recherche lorsque celle-ci spécifie leur nom d'utilisateur.

Il est possible de REFUSER les demandes d'amis, de BLOQUER des utilisateurs ou de SUPPRIMER des commentaires indésirables. De manière plus concrète, il n'est fait aucune référence aux outils permettant de signaler un contact inapproprié de la part d'un autre utilisateur. En effet, comme l'établissement de contacts entre les utilisateurs ne constitue pas l'objectif principal de Dailymotion, les possibilités à cet égard ne sont pas très étendues. Comme indiqué dans l'auto-déclaration, il est possible de bloquer un utilisateur, d'annuler un contact d'amitié. Par contre, il n'est pas facile de signaler un comportement : l'option “signaler ce contenu” s'applique uniquement aux vidéos, et non pas aux messages.

Les tests révèlent qu'il est très facile de supprimer des éléments diffusés, qu'il s'agisse de commentaires ajoutés à un clip vidéo ou de messages envoyés par un autre utilisateur. De même, on peut facilement retirer un commentaire ajouté à la vidéo d'un autre utilisateur. Cependant, tous les utilisateurs, pour autant qu'ils n'aient pas été bloqués, peuvent publier un commentaire sur les vidéos d'un autre utilisateur.

Supprimer un profil

Les profils peuvent être supprimés intégralement. Toutefois, les informations relatives à la suppression du profil ne sont pas faciles à trouver. Elles se trouvent dans la section FAQ. Bien que ces informations soient utiles, il n'existe aucun lien clair pour supprimer un profil.

Les informations relatives aux données personnelles recueillies après la suppression du profil d'un utilisateur figurent dans la section “légale”. Ces informations sont assez difficiles à comprendre pour un enfant. Elles sont abrégées dans la version anglaise : “Les données sont stockées dans les installations de l'hébergeur du site Internet et sont conservées pendant la durée nécessaire aux finalités définies précédemment. Au-delà de cette durée, les données sont uniquement conservées à des fins statistiques et ne seront utilisées à aucun autre titre.”

Principe 4 : Offrir des mécanismes de notification faciles à utiliser...

L'auto-déclaration indique uniquement que « un lien intitulé « Cette vidéo peut être abusive » accompagne chaque clip vidéo ». Aucune référence n'est faite à la procédure de signalement ni à la réception des signalements. Il est très difficile d'envoyer le message «quelqu'un m'envoie des messages intimidants...», étant donné que Dailymotion fournit uniquement un mécanisme facile à utiliser pour signaler une vidéo. La possibilité existe, mais l'évaluateur n'a été en mesure de l'identifier qu'après que le site de réseau social la lui eut communiquée.

Signalement

L'évaluation de la procédure de signalement confirme que chaque vidéo est accompagnée d'un lien permettant de signaler un abus. Ce lien conduit à un formulaire où l'on doit indiquer :

- Le type d'abus (pornographie, racisme, etc.)
- L'adresse de courrier électronique
- Des commentaires

La procédure est assez simple, bien que l'information relative aux contenus à bloquer ne soit disponible que dans la section «légale», et ne soit donc pas facile à localiser (tout en bas de la page) et soit difficile à comprendre pour les enfants/plus jeunes utilisateurs.

Contacts

Étant donné que les contacts ne constituent pas l'objectif principal de Dailymotion, les possibilités à cet égard ne sont pas très étendues. Toutefois, conformément à l'auto-déclaration, il est possible de bloquer un utilisateur, d'annuler une amitié. On peut bloquer un utilisateur et le débloquent ultérieurement. Il n'est cependant pas possible de signaler une cyberintimidation : l'option «signaler ce contenu» fonctionne uniquement avec les vidéos, mais pas avec les messages. Il est possible de supprimer un commentaire ou de bloquer un utilisateur et il faut confirmer que l'on souhaite bloquer l'utilisateur en question. Un message confirme que le blocage est effectif : «nous nous sommes occupés de lucmartinssnpt09. Vous ne recevrez plus de messages de sa part». Lorsque Lucie (11 ans) a décidé de bloquer un utilisateur «ami», celui-ci est passé de la liste des «amis» à la liste des «utilisateurs bloqués». Elle a la possibilité de le débloquent. Par contre, cet utilisateur peut toujours accéder au profil de Lucie et celle-ci apparaît encore comme «ami» dans le profil de cet utilisateur. Cet utilisateur n'a reçu aucune notification lui indiquant qu'il avait été bloqué. Cependant, lorsqu'il souhaite envoyer un message à Lucie, le système lui indique qu'elle ne souhaite plus recevoir de messages de sa part.

Principe 5 : Répondre aux notifications de contenu ou conduite illicite

Dans son auto-déclaration, Dailymotion indique qu'une équipe d'assistance travaille 24/24 heures et 7/7 jours pour traiter et gérer toutes les notifications.

Principe 6 : permettre et encourager l'utilisation d'une approche sans risque par les utilisateurs ...

L'auto-déclaration indique que «Les utilisateurs peuvent choisir de masquer les données personnelles fournies pendant le processus d'inscription». Aucune information n'est donnée dans l'auto-déclaration sur les options de confidentialité et rien n'indique si ces options sont accessibles en permanence ni quelles informations sont téléchargées automatiquement sur le

profil. Les données d'âge, de sexe, de lieu de résidence et le nom réel sont automatiquement téléchargées sur le profil.

Il est assez facile de modifier les paramètres de confidentialité. On peut modifier l'information, par exemple, et déterminer si l'âge ou le nom de famille sont rendus publics.

Il est possible de rechercher des utilisateurs appartenant à toutes les catégories d'âge, mais uniquement par le biais de leur pseudonyme et non pas de leur âge ni d'autres caractéristiques.

Que comprend le profil

L'auto-déclaration ne comprend aucune information sur les données disponibles dans le profil.

Lors de la création d'un profil, le nom et l'âge sont intégrés automatiquement dans le profil, mais peuvent être établis comme données "privées" par l'utilisateur. Les coordonnées postales complètes ne sont pas publiques : seuls le pays et la ville de résidence sont publics. Après avoir créé un profil, l'utilisateur peut ajouter une image

Chercher un profil

Tous les utilisateurs (y compris les utilisateurs non inscrits) peuvent rechercher un profil, y compris un profil appartenant à un enfant. Les informations affichées sont le pseudonyme et le statut de connexion.

Principe 7 : évaluer les moyens de contrôle des contenus illicites...

Dans son auto-déclaration, Dailymotion indique que "l'équipe d'assistance contrôle les vidéos afin de garantir qu'aucun contenu inapproprié n'est téléchargé sur le site". Il est également spécifié que "l'équipe d'assistance de Dailymotion travaille 24/24 heures et 7/7 jours pour traiter et gérer toutes les notifications". L'auto-déclaration ne contient aucune information relative aux filtres ou aux outils techniques utilisés pour signaler les contenus potentiellement illicites ou non autorisés.

Conclusion : évaluation globale de conformité

- Évaluation des principes par rapport à l'auto-déclaration

	Conforme	Partiellement conforme	Non conforme	Sans objet	Commentaires/explication
Principe 1	X				Un élément manquant : l'auto-déclaration ne mentionne aucune information destinée de manière spécifique aux enseignants.
Principe 2		X			Aucune référence n'est faite à la capacité des parents à "gérer l'utilisation du service par leurs enfants"
Principe 3	X				
Principe 4	X				
Principe 5		X			- La notification est uniquement possible pour le contenu, pas pour le comportement, via le "lien : cette vidéo peut être abusive".
Principe 6	X				
Principe 7	X				

B. Évaluation de l'auto-déclaration par rapport aux mesures appliquées sur le site de réseau social

	Conforme	Partiellement conforme	Non conforme	Sans objet	Commentaires/explication
Principe 1		X			- Aucune information destinée spécifiquement aux parents. Aucun matériel d'information à des fins éducatives. Jargon légal difficile à comprendre pour les enfants.
Principe 2		X			- Aucune mesure n'est adoptée pour "empêcher les utilisateurs de tenter de se réenregistrer" - Les restrictions d'âge (outil de contrôle parental) ne sont pas efficaces, puisqu'un utilisateur inscrit comme

					mineur peut accéder à des contenus explicites
Principe 3	X				- Les utilisateurs âgés de moins de 18 ans apparaissent dans les résultats de recherche, lorsque la recherche spécifie l'identifiant, même si l'auto-déclaration indique que ces utilisateurs n'apparaissent pas dans les résultats des recherches.
Principe 4		X			- La notification est possible pour le contenu moyennant le lien « Cette vidéo peut être abusive » ; il est très difficile de trouver un lien pour le signalement d'un comportement.
Principe 5				NON ÉVALUÉ	
Principe 6	X				
Principe 7				NON ÉVALUÉ	

LES DROITS D'AUTEUR DU PRÉSENT RAPPORT SONT LA PROPRIÉTÉ DE LA COMMISSION EUROPÉENNE. LES OPINIONS EXPRIMÉES DANS CE RAPPORT N'ENGAGENT QUE LES AUTEURS ET NE REFLÈTENT PAS NÉCESSAIREMENT CELLES DE LA COMMISSION EUROPÉENNE.